

NOUVEAU PRIX
1^{ère} année (2017)

PRIX DU SUSPENSE PSYCHOLOGIQUE

Editions Les Nouveaux Auteurs – Editions POCKET

Président du jury Franck THILLIEZ

REGLEMENT

Article 1

Les Editions Les Nouveaux Auteurs , les éditions POCKET (UNIVERS POCHE), le groupe PRISMA média et Franck THILLIEZ organisent pour la 1^{ère} fois un Prix Littéraire destiné à révéler au grand public un auteur qui n'avait jamais été révélé auparavant dans le genre « Suspense Psychologique »

Article 2

Les candidats doivent écrire un texte sous forme de **Roman**, pour un lectorat **adulte**. (Les nouvelles, les romans pour la jeunesse, les témoignages, etc... ne sont donc pas acceptés.), et répondre au cahier des charges imposé par le genre « **suspense psychologique** », à savoir , selon les mots de Franck THILLIEZ :

- > Laisser une place très importante aux **personnages, à leur psychologie, à leur complexité, à leur passé.**
- > **Créer une « bascule »**, ce moment bien particulier où l'un des personnages va être pris dans une spirale infernale
- > Ce personnage doit **mener une quête, une enquête**, le but étant qu'il accède à la vérité et résolve les problèmes qui l'entourent.
- > Interpeller le lecteur à travers des **enjeux, des drames, des trahisons, des conflits psychologiques forts.**

Il doit s'agir d'une œuvre originale, non publiée ni en cours de publication.

Le prix s'adresse à la fois :

- aux auteurs non édités (ou édités à compte d'auteur, ou autoéditées en numérique (e-book).
- aux auteurs édités à compte d'éditeur, à la condition de n'avoir jamais perçé dans ce genre littéraire. (Les auteurs à succès sont donc également les bienvenus si ce genre est nouveau pour eux.)

Article 3

Le Prix est ouvert aux auteurs d'expression française, sans distinction de nationalité.

Les fichiers doivent avoir un **minimum de 350.000 signes**. (**Signes = caractères espaces compris**)

Article 4

La présentation d'une œuvre au présent Prix est exclusive de toute participation à une compétition similaire jusqu'à proclamation des résultats de ce Prix. Une œuvre déjà envoyée aux Editions Les Nouveaux Auteurs et ayant été refusée ne peut concourir, à moins d'avoir été retravaillée significativement et de correspondre aux impératifs du prix.

Article 5

Les manuscrits doivent impérativement être envoyés sous format électronique, exclusivement via le formulaire d'inscription situé sur la droite du site www.lesnouveauxauteurs.com (Prix du Suspense Psychologique). Le questionnaire doit être rempli dans son intégralité, sous peine de nullité. Le fichier informatique doit être non verrouillé, en format .doc ou .docx, (pas de PDF svp)

Article 6 PROLONGATIONS !

La date limite d'envoi est fixée dorénavant au samedi 31 décembre 2016 minuit (au lieu du dimanche 18 décembre 2016), la date et heure de validation informatique du mail de confirmation envoyé aux candidats faisant foi.

Article 7

Sélection des manuscrits qui seront évalués : elle est faite par Les Editions Les Nouveaux Auteurs, au fur et à mesure des envois. Les refus seront motivés par le non respect des règles citées dans les articles 2, 3 et 4 du règlement, mais aussi par des critères qualitatifs. Cette sélection finale sera lue et évaluée par un Comité de lecture Citoyen. Chaque ouvrage sélectionné obtiendra une note d'appréciation globale (moyenne de toutes les notes obtenues) ainsi qu'une note littéraire, ce qui permettra d'établir des classements et une liste de quelques finalistes. (les meilleures notes moyennes). Chaque auteur sélectionné se verra attribuer un pseudonyme par défaut lors de cette étape d'évaluation pour préserver sa confidentialité et garantir l'impartialité des notes.

Choix du lauréat : un jury se réunira au cours du 1^{er} trimestre 2017, sous la présidence de Franck THILLIEZ pour le choix du gagnant parmi les finalistes.

Le roman édité sera lancé à partir du mois d'avril 2017 et dévoilé au grand public à ce moment-là, et bénéficiera d'un soutien publi-promotionnel du groupe PRISMA media à travers ses magazines, sites internet et réseaux communautaires.

La sortie du roman pourra être décalée de plusieurs mois, les organisateurs se réservant le droit de retravailler le cas échéant le texte de l'auteur avec des professionnels du livre en vue de son amélioration.

Article 8

Il sera proposé au lauréat un contrat d'édition classique conforme aux usages de la profession et des grandes maisons d'édition. (contrat à compte d'éditeur), **permettant de lancer en 2017 l'ouvrage en librairie en grand format (Editions les Nouveaux Auteurs) ainsi qu'aux éditions POCKET (en 2018) qui obtiendra les droits poche.**

Article 9

Le jury final se réserve le droit de ne pas décerner de prix et ce sans que la responsabilité des Editions Les Nouveaux Auteurs, des éditions POCKET, de PRISMA Media ou de Franck THILLIEZ ne puissent être engagées à quelque titre que ce soit.

Article 10

Les évaluations sont réalisées via un téléchargement de fichiers depuis les espaces privés des lecteurs du site. Des lectures complètes sont exigées. Aucune fiche n'est mise en ligne et donc communiquée à l'extérieur avant les résultats définitifs : les évaluations se font donc en vase clos, sans possibilité d'échange (et d'influence, dans un sens ou un autre), exclusivement par des lecteurs passionnés, permettant ainsi des avis fiables, non biaisés.

Article 11

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle annulation du prix.

Article 12

Le choix du gagnant ainsi que le vote sera souverain et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

Article 13

Le lauréat autorisera gracieusement la citation de son nom, prénom et code postal ainsi que la publication de sa photographie à des fins d'information ou de promotion pour toute exploitation liée au présent concours et / ou ses résultats dans les magazines, sites internet et réseaux communautaires des organisateurs.

Article 14

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement et des Conditions Générales d'utilisation de www.lesnouveauxauteurs.com